

Compte-rendu Séance du 1^{er} juillet 2015

L' an 2015 et le 1er Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel Maire.

Présents : MORVANT Michel, Maire, GUILLANIC Floriane, LE LAIN Jean-Luc, MOUNIER Anne-Solange, PERRET Jean-Yves, EZONEN René, FORET Marie-Christine, LARDEUX Philippe, GUILLERM Brigitte, ROUILLE Nathalie, PIGNOL Brigitte, GUIFFES Eric, LE CLAINCHE David, CORNEC Joseph, BRIGARDIS Marie-Hélène.

Excusé(s) ayant donné procuration : GUIFFES Eric à LE LAIN Jean-Luc, PERRET Jean-Yves à GUILLANIC Floriane.

Excusé(s) : LARDEUX Philippe, PIGNOL Brigitte.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11
- Votants : 15

Date de la convocation : 29/06/2015

Date d'affichage : 29/06/2015

A été nommé secrétaire : GUILLANIC Floriane.

SOMMAIRE

1. Décision du conseil régional de l'Ordre des Médecins concernant la suspension de l'autorisation d'exercice de la médecine par le Docteur DAN.
2. Motion de soutien au projet de centre de distribution, de station d'épuration et d'ouvrages annexes de l'entreprise ARDO
3. Questions diverses.

Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures et constate que le quorum est atteint.

1. Décision du conseil régional de l'Ordre des Médecins concernant la suspension de l'autorisation d'exercice de la médecine par le Docteur DAN.

L'activité du Docteur DAN a été suspendue sur décision de l'Ordre des Médecins le 27 juin dernier. Les patients sont invités à demander leur dossier médical auprès de l'ordre des médecins à VANNES : un courrier type est disponible en mairie. L'Ordre des médecins devrait également tenir des permanences à PLOURAY pour remettre ces dossiers aux patients : l'information devrait être diffusée par voie de presse et affichée en mairie.

2. Motion de soutien au projet de l'entreprise ARDO à Gourin

réf : 01/01/07/2015

Motion de soutien au projet de centre de distribution, de station d'épuration et d'ouvrages annexes de l'entreprise ARDO

Le groupe ARDO comporte 20 sites industriels répartis sur 8 pays européens. Le site de Gourin est l'administration générale et le centre de distribution pour la France. Son chiffre d'affaires est de 95 millions d'euros et il réalise la moitié de l'activité française du groupe. Il emploie 360 salariés et travaille avec 350 producteurs agricoles.

Il revêt donc une importance capitale pour le territoire de Roi Morvan Communauté.

Afin de moderniser l'outil de production, le groupe a en projet la construction d'un centre de distribution, d'une station d'épuration et d'ouvrages annexes.

Un nouveau permis de construire a été déposé le 3 avril 2015. Celui-ci est soumis à enquête publique ; celle-ci se déroule du 15 juin au 15 juillet.

Les améliorations prévues contribueront, notamment, à satisfaire les ambitions du groupe en matière de développement durable.

Ainsi, le centre de distribution permettra de réduire par quatre la consommation énergétique nécessaire au stockage. Deux anciennes salles de machines de production de froid seront détruites et une nouvelle salle avec les meilleures techniques disponibles sera construite. Ces changements entraîneront également la diminution par deux de la circulation des poids lourds dans le village de Guernéac'h.

Une station d'épuration sera construite pour améliorer la qualité des rejets dans le milieu. Un bassin de décantation sera notamment créé afin d'éliminer les matières minérales, ainsi qu'un bassin d'incidence afin d'écarter les pics hydrauliques pouvant perturber le traitement biologique. Une lagune tampon et un hangar de stockage de boues seront également créés, ainsi que 55 000 m² de prairies humides autour de la station. Cela favorisera l'implantation d'une faune et d'une flore diversifiées et contribuera à améliorer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le milieu.

Enfin, l'entreprise s'est engagée à produire annuellement à la Commission Locale de l'Eau, les résultats de suivi de la qualité des eaux de l'Inam, ainsi que les résultats de l'auto-surveillance.

Ces investissements, importants pour l'entreprise, montrent la volonté du groupe de s'implanter durablement en Centre-Bretagne. C'est pourquoi, le conseil municipal soutient le projet d'ARDO tel que présenté.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

3. Questions diverses

■ Analyses du plan d'eau de Lann Vras : les résultats des 22 et 29 juin indiquent une eau de bonne qualité.



En mairie, le 06/07/2015
Le Maire
Michel MORVANT